



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2023 – 9H MOLINES EN QUEYRAS

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : CLEMENCEAU Philippe, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à Valérie GARCIN).

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge

1/ Approbation du compte rendu du 1er Février 2023.

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 1^{er} février 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

2/ Compte de gestion 2022 Budget Commune.

Le Compte de Gestion du budget de la commune dressé pour l'exercice 2022, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Vote : Pour à l'unanimité

3/ Compte Administratif 2022 Budget Commune.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2021		372 926.40 (002)	123 068.84 (001)			
Opérations exercice 2022	929 645.16	1 458 845.43	945 941.82	960 710.50	1 875 586.98	2 419 555.93
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		529 200.27		14 768.68		543 968.95
Restes à réaliser			374 005.86	151 571.31	222 434.55	
RESULTATS CUMULE		902 126.07	108 300.16			

Vote : Pour à l'unanimité

4/ Affectation du résultat 2022 Budget Commune

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2021	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022	Résultat de clôture 2022 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	-123 068.84€		+14 768.68 €	+ 151 571.31 €	-222 434.55€	-108 300.16€	-330 734.71€
				-374 005.86 €			
Fonctionnement	+ 772 926.40€	+ 400 000€ (1068) +372 926.40 € (002)	+ 529 200.27 €			+ 902 126.07€	+ 902 126.67€

+ 543 968.95€

Excédent de fonctionnement = 902 126.67

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de :

902 126.67 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Vote : Pour à l'unanimité**5/ Compte de gestion 2022 Budget Eau**

Le Compte de Gestion du budget de l'eau dressé pour l'exercice 2022, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Vote : Pour à l'unanimité**6/ Compte Administratif 2022 Budget Eau**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2021	25 977.27 (002)			298 303.15 (001)		
Opérations exercice 2022	73 408.38	113 993.66	193 009.24	44 833.28	266 417.62	158 826.94
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		40 585.28	148 175.96		107 590.68	
Restes à réaliser			55 000	0	55 000	
RESULTATS CUMULE		14 608.01		150 127.19		

Vote : Pour à l'unanimité**7/ Affectation du résultat 2022 Budget Eau**

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2021	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022	Résultat de clôture 2022 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 298 303.15 €		-148 175.96€	+ 0 € - 55 000 €	-55 000 €	+ 150 127.19 €	+ 95 127.19€
Fonctionnement	-25 977.27 €	-25 977.27€ (002)	+40 585.28€			14 608.01 €	14 608.01€

-107 590.68€

Excédent de fonctionnement =

14 608.01 €

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de :

14 608.01 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

0 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

14 608.01 €

Vote : Pour à l'unanimité**8/ Compte de gestion 2022 Budget piste de luge**

Le Compte de Gestion du budget de la luge dressé pour l'exercice 2022, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Vote : Pour à l'unanimité**9/ Compte Administratif 2022 Budget piste de luge**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2021		150 000 (002)		24 394 (001)		
Opérations exercice 2022	55 498.35	115 595.68	0	8 616.27	55 498.35	124 211.95
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		60 097.33		8 616.27		68 713.60
Restes à réaliser			20 000	0	20 000	
RESULTATS CUMULE		210 097.33		33 010.27		

Vote : Pour à l'unanimité

10/ Affectation du résultat 2022 Budget piste de luge

	1	2	3	4	5	6	7
	RESULTAT CLOTURE 2022	VIREMENT A La Section Du fonctionnement (1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER 2022	Résultat de clôture 2022 1-2 +3	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT =1068
Investissement	+ 24 394€		+8 616.27€	+ 0 € -20 000 €	-20 000 €	+33 010.27€	+13 010.27€
Fonctionnement	+ 158 616.27€	+ 8 616.27€ (1068) +150 000€ (002)	+ 60 097.33 €			+ 210 097.33€	+ 210 097.33€

+68 713.60 €

Excédent de fonctionnement =

210 097.33 €

Le compte administratif présente :

Un excédent d'exploitation de :

210 097.33 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Recette investissement – Article 1068 :

10 097.33 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté- Article 002

200 000.00 €

Vote : Pour à l'unanimité

11/ Incorporation de biens sans maître des parcelles Garcin Marcon Barthélémy

Le Conseil Municipal décide d'incorporer, dans le domaine communal, les parcelles suivantes :

COMPTE	NOM	SECTION	N°	Sub	N° Prim.	Lieudit	Surface m²
G00019	GARCIN MARCON Barthelemy	A	331			LA COMBETTE	408
		A	851			CHAMP AUZON	305
		K	33			SOUS LA ROCHE	917
		L	19	B		FROMAGE	2823
		L	26			GAM BARELLE	420
		L	28			GAM BARELLE	350
		L	354			ROCHE ARNAUDE	194
		L	441			BRASQ	380
		NBRE PARCELLES	8			SURFACE TOTALE	5797

Vote : Pour à l'unanimité.

12/ Adhésion à la convention de participation santé du Centre de Gestion des Hautes Alpes.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation santé et de fixer un montant de participation par agent.

Le niveau de participation est fixé comme suit :

- Pour le risque santé : 55 € par agent à compter du 01/05/2023.

Vote : Pour à l'unanimité.

13/ Attribution du marché de travaux du plancher de l'Eglise Saint Romain

Après analyse des différentes offres il résulte que le lot unique est attribué à l'entreprise « ALPES MEDITERRANEE CHARPENTE » pour un montant de 149 601.70 € HT.

Vote : Pour à l'unanimité.

14/ Subventions et cotisations aux associations pour l'exercice 2023.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer les subventions et cotisations aux associations au titre de l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer les subventions suivantes :

Organisme	Rappel 2022	2023
Association les p'tits loups	75 000€	75 000€
Ani agnel	40 000 €	40 000 €
PNR du queyras	9 627.54 €	10205.19 €
Association des maires 05	232.50 €	238 €
Association des maires ruraux 05	100 €	100 €
Nordic Alpes du Sud	120 €	120 €
CAUE	100 €	100 €

FNACA Guillestre Queyras	60 €	100 €
Fondation du patrimoine	55 €	100 €
Le souvenir français	120 €	100 €
RASED	25.50 €	25.50 €
Secours en avalanche	150 €	150 €
Judo club	150 € (50 € / 3 enfants)	150 € (50 € / 3 enfants)
CAF	200 € (50 € / 4 enfants)	350 € (50 € / 7 enfants)
Véloroc	100 € (50 € / 2 enfants)	100 € (50 € / 2 enfants)
Club vtt Mélèzes Bike	100€ (50 € / 2 enfants)	Pas d'enfant inscrit
ANEM	333.56 €	333.56 €
It 05	597.60 €	597.60 €
Office de Tourisme	471.75€	471.75 €
Pefc bois des alpes	713 €	713 €
Queyras Flex	Prise en charge nocturne	Prise en charge nocturne
Cidf droit des femmes	50 €	50 €
Prévention routière	100 €	100 €
Trail des Etoiles	2 000€	2 000 €
Cypres	403 €	403 €
Ski Club Queyras	900 €	900 €

TOTAL PREVU : 132 407.60€

Vote : Pour à l'unanimité.

15/ Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « les p'tits loups ».

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'établir une convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les p'tits loups » pour l'année 2023.

Vote : POUR à l'unanimité

16/ Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Anim'Agnel

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler la convention entre la Mairie et l'Association « Anim'Agnel », en charge de l'organisation des animations et manifestations de la commune.

Vote : Pour à l'unanimité.

Questions diverses :

- Assemblée Générale du SIGDEP du 23 février 2023 : le programme de modernisation de l'éclairage public a été évoqué. Le montant de ce projet pour la commune de Molines s'élève à 245 000 € (subventionnable à hauteur de 80% environ), le reste à charge pour la commune s'élèverait à 49 000 €. Avec cette rénovation de l'éclairage public, l'économie en électricité pour la commune a été estimée à 10 000 € par an. Les travaux devraient débuter en 2024 (durée estimée 2 ans et demi).
- Archives Mairie : le service archives du CDG 05 est intervenu pour trier les archives, au total ce sont 26 mètres linéaire d'archives qui vont être détruits.
- Adressage : l'installation des plaques de rues se poursuit. Un remerciement particulier aux agents techniques qui ont pris l'initiative de fabriquer un support en bois pour chaque plaque dans le but de les mettre en valeur.
- Projet autostop organisé / covoiturage proposé par la communauté de communes : une présentation du projet aura lieu prochainement.
- Candidatures appel à projet ancien garage communal : 3 candidats ont été reçus par la commission. La commission a choisi d'attribuer le local de la manière suivante : la partie gauche sera occupée par l'association Anim'Agnel pour en faire un local pour les jeunes (activités) et la partie de droite sera destinée au projet porté par Charlyne HUMBERT (snacking et pizza à emporter).
- Enquête publique cabanes dans les arbres : l'enquête est finalisée, la commissaire enquêtrice rendra son rapport prochainement.
- Evénements à venir : la Queyras Pride le 11 mars et la Queyras Flex le 18 mars à Clot la Chalp.
- Chemin du facteur : le projet avance, les panneaux sont en cours de fabrication.
- Prochaines rencontres : réunion de travail pour le budget le 15 mars et Conseil Municipal le 28 mars.

Fin de la séance à 11h55.

Le Maire
GARCIN Valérie

